

Maître Éléonore DANIAULT, Avocat au Barreau de PARIS
demeurant 116 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS, Tél. : 01 56 23 00 99

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 1^{er} DECEMBRE 2022 à 14 HEURES

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, salle des dites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un immeuble sis à **PARIS 15^{ème}**
79-81 rue de la Convention

Cadastré section EM numéro 38 pour une contenance cadastrale de 453 m²
et EM numéro 39 pour une contenance cadastrale de 445 m².

Le lot numéro 112 de l'état descriptif de division : Dans le bâtiment B, au sous-sol, **UNE CAVE** porte 13
Et les 2/10.000^{èmes} de la propriété au sol et des parties communes générales. Et les 10/10.000^{èmes} des parties
communes particulières du bâtiment B.

Le lot numéro 116 de l'état descriptif de division : Dans le bâtiment B, au rez-de-chaussée, porte droite dans le
hall, **UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal descriptif dressé le 20 janvier 2022 par Maître Anna
COHEN-BACRI, Commissaire de Justice à PARIS 19^{ème} : un couloir d'entrée avec placard, un salon avec coin-
cuisine attenant, une chambre, une salle de bain, des sanitaires.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez) : **42,00 m²**

Et les 122/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 612/10.000^{èmes} des parties
communes particulières du bâtiment B.

Les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble sis 79-81
rue de la Convention 75015 PARIS**, représenté par son syndic la société LOISELET & DAIGREMONT, Société Anonyme, au capital de
3.000.000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 542 061 015, dont le siège social est
sis 67 route de la Reine à BOULOGNE cedex (92773), prise en son agence sise 91 avenue Félix Faure, 75015 PARIS, elle-même représentée
par ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit, spécialement autorisé à cet effet suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale
des copropriétaires du 28 septembre 2020. Ayant pour Avocat Maître Éléonore DANIAULT, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 30.000 Euros (trente mille euros)
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.
Fait et rédigé à PARIS, le 3 octobre 2022. Signé : Maître Éléonore DANIAULT

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous
la Référence Greffe 22/00062

- A **Maître Éléonore DANIAULT**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 116 boulevard Saint-Germain,
75006 PARIS, Tél. : 01 56 23 00 99

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 21 NOVEMBRE 2022 de 12 Heures à 13 H 30
